

Inauguré en grande pompe!



Vol. 10 n° 11 novembre 2003

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.



Photos: Reynald Lallamne

novembre

2003



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019
Jean-Yves Lamonde	259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal réalisé bénévolement STF communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
CLSC Antoine-Rivard 248-2572
Feu 911
Municipalité 259-7228
Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003



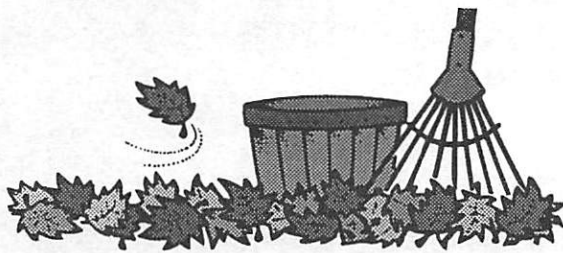
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Saint-François rend hommage aux générations passées

Le dimanche 19 octobre la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, la Société de conservation du patrimoine et le Comité d'embellissement ont inauguré le site institutionnel et son circuit d'interprétation. Plus d'une centaine d'invités ont répondu à l'invitation, dont le député de Montmagny-L'Islet, Monsieur Norbert Morin, le préfet de la MRC, Monsieur Pierre Lachance, ainsi que des professionnels et des représentants des différents ministères qui ont collaboré à la réalisation du projet. Les citoyens, fort



Le site patrimonial a été officiellement inauguré lors de la coupure du ruban effectuée par MM. Alain Franck, Daniel Morin, le député Norbert Morin, le maire Pierre Jean, le président de la Société de conservation du patrimoine Jacques Boulet, le curé Michel Talbot et le président du Comité d'embellissement Pierre Cauffopé.



SOMMAIRE

Usine de filtration et réseau intégré	4-6
Sondage de la Caisse populaire	7
De mémoire d'enfant de chœur	8, 10
Concours local Fleurir le Québec	9, 12
Brunch hommage des Loisirs	11
Cercle des fermières	11
Recette des Fermières	13
La Francolière: l'année est bien amorcée	14
Chronique pastorale	15
Les médiateurs à La Francolière	16
Conseil des élèves	17
La brigade scolaire	19
Les causes de la dépression	20
Les Petits Débrouillards	22
Cassy, la bédé	23
Au fil des jours	24
L'Écho municipal	25-41
Les petites annonces	43



En visitant l'ancien couvent où elles y ont enseigné, des religieuses dont Soeur Berthe Desrosiers, 2^e sur la gauche, ont pu replonger dans leurs souvenirs.

nombreux, ont pu renouer avec d'anciens curés, des religieuses qui ont enseigné au couvent ainsi que de nombreuses élèves qui y ont étudié.

Le nouvel aménagement est le résultat d'un projet initié il y a quatre ans lors de l'adhésion de la municipalité au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine du gouvernement du Québec. Il a été réalisé afin de mettre en valeur le site historique classé situé au cœur du village et choisi comme emblème patrimonial de la MRC de Montmagny.

Ce projet d'envergure a été rendu possible grâce au travail de plusieurs bénévoles, à la collaboration de professionnelles du graphisme et de l'aménagement paysager ainsi qu'à la contribution des gens du milieu, de la Caisse populaire et des gouvernements.

En acceptant de mettre en valeur ce site considéré comme le noyau du village, le conseil municipal voulait rendre hommage aux générations passées et laisser un témoignage à celles qui suivront.

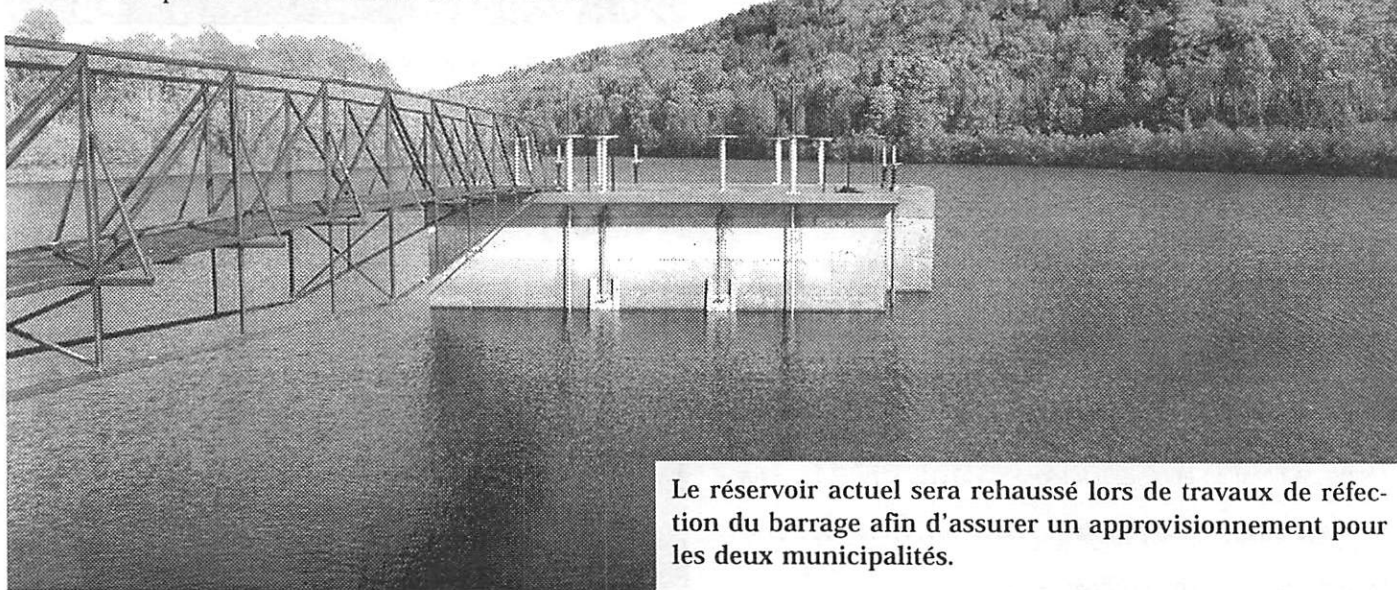


Une usine de filtration et un réseau intégré

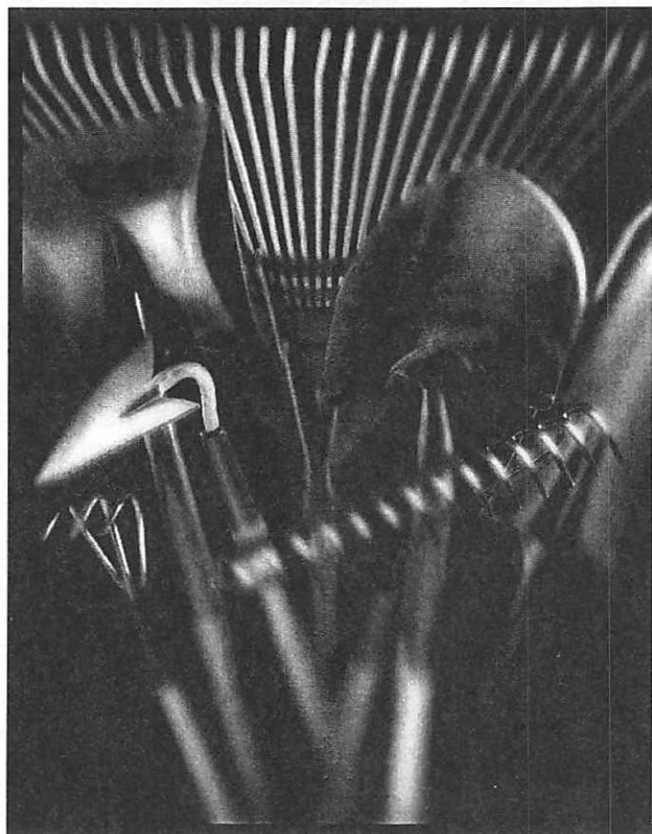
par Raynald Laflamme

Les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud réaliseront conjointement d'ici le 31 décembre 2005 d'importants travaux de mise aux normes de leurs infrastructures d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable totalisant 7 293 970\$.

Ces travaux se réaliseront grâce à une aide gouvernementale de Québec au montant de 3 646 985\$, soit 50% des coûts admissibles versés à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, maître d'œuvre, dans le cadre du programme Infrastructures-Québec.



Le réservoir actuel sera rehaussé lors de travaux de réfection du barrage afin d'assurer un approvisionnement pour les deux municipalités.



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

pour Saint-Pierre et Saint-François

Monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, était visiblement très heureux de procéder à cette annonce dans sa municipalité d'autant qu'il a été impliqué dans ce dossier à titre de conseiller municipal et de maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

«Je voudrais féliciter les deux conseils d'avoir accepté de faire front commun et ainsi diminuer les coûts de construction et d'entretien et pour leur détermination à vouloir régler le dossier», a commenté le député Norbert Morin.

L'annonce de l'aide gouvernementale est la conclusion de démarches entreprises par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud depuis qu'elle avait été identifiée parmi les 90 municipalités aux prises avec un problème de qualité d'eau potable. Le maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Monsieur Pierre Jean, a rappelé les étapes de concertation avec les municipalités de Saint-Pierre et de Berthier-sur-Mer pour la recherche d'une solution commune. L'accent a été mis dès le début dans la recherche d'eau souterraine.

Seule la municipalité de Berthier-sur-Mer a trouvé de l'eau en quantité suffisante mais pas en qualité ce qui l'obligera tout de même à construire une usine de filtration et en assumer seule les coûts depuis qu'elle a décidé de poursuivre seule ce dossier. Les forages sur le territoire de Saint-François n'ont rien donné tandis que Saint-Pierre trouvait une source d'eau souterraine insuffisante pour ses besoins. Dès lors, il est paru évident que la solution se trouvait du côté d'un approvisionnement à partir du réservoir actuel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de la construction d'une usine de filtration.

Minuit moins une

La recherche d'eau souterraine a donc repoussé cette ultime solution, ce qui a fait dire à l'ingénieur attitré au dossier, M. Martin Lapointe, de BPR Groupe-conseil, qu'«il est minuit moins une», une allusion au fait qu'il reste beaucoup d'étapes à franchir



avant que ne débutent les travaux. Les études préliminaires sont en cours et la conception de l'usine de filtration prendra un bon six mois de réalisation.

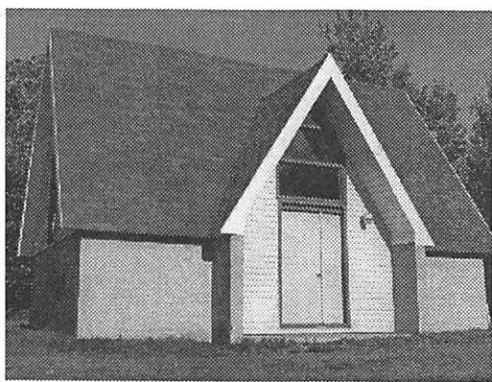
De son côté, la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud complètera dans les prochains mois l'étude qu'elle mène pour connaître les besoins en eau des industries et des fermes raccordées au réseau d'aqueduc. Dans ce dessein, des compteurs ont été installés dans une ferme porcine et une ferme laitière.

Une fois complété, le réseau intégré desservira environ 1055 habitants de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et 780 habitants de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour un débit sécuritaire assuré pour les 20 prochaines années.

Partage des coûts

Même si les négociations entre les deux municipalités ne sont pas complétées pour le partage des coûts il est déjà assuré que la seule construction de l'usine de filtration sera assumée à 69% par Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et 31% par Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Pour le reste de la facture, le partage se fera selon les pourcentages de débit enregistrés dans chacune des municipalités, a-t-on pu savoir lors de l'annonce de l'aide gouvernementale.

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, qui dessert en eau une partie de la Montée de la Rivière-du-Sud située sur le territoire de la ville de Montmagny où sont présentes quelques grosses fermes pense sérieusement à délaisser l'approvisionnement de ce secteur. (Voir Description sommaire des travaux en page 6.)



Lors des travaux, le poste de chloration sera reconverti en poste de suppression.

Description sommaire des travaux

Les travaux décrits ci-dessous constituent la solution retenue par Infrastructures-Québec à la suite de l'analyse de l'étude réalisée par la firme BPR-Groupe-Conseil.

Approvisionnement

- Acquisition de terrain
- Réfection du barrage
 - Rehaussement du seuil du réservoir
 - Travaux d'étanchéisation
- Installations de deux nouvelles portes à l'évacuateur de crue
- Aménagement d'un système de contrôle de débit

Alimentation

- Mise en place d'une conduite d'alimentation de 300 mm de diamètre sur une longueur d'environ 1100 mètres sur le rang du Coteau entre la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;
- Mise en place d'une chambre de compteur de débit;
- Réaménagement du poste de chloration actuel en poste de surpression et mise en place d'une conduite d'amenée de 250 mm de diamètre sur une longueur de 260 mètres entre le barrage et la future usine de traitement;

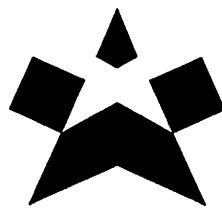
- Construction d'un poste de surpression, de rechloration et mise en place d'une génératrice sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Traitement

- Construction d'une usine de traitement de l'eau potable de type conventionnel d'une capacité de 2722 m³/d comprenant les étapes de traitement suivantes: coagulation, floculation, décantation, filtration et désinfection au chlore;
- Mise en place d'un réservoir souterrain de 1800 m³, plus une réserve dédiée de 450 m³ qui pourrait être remplacée par la désinfection à l'aide de rayons ultraviolets, advenant qu'elle soit exigée par le ministère de l'Environnement à la suite de la prolongation de la caractérisation de l'eau brute de la rivière;
- Mise en place d'une conduite d'égout de 100 mm de diamètre sur une longueur d'environ 3100 mètres afin d'acheminer les boues et les eaux de lavage de l'usine de traitement au réseau d'égout domestique de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
- Modifications requises au poste de pompage Moriveau ainsi que remplacement de la conduite de refoulement de 75 mm de diamètre par une autre de 100 mm de diamètre sur une longueur d'environ 1700 mètres.

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Notre église plus belle



Le mercredi 24 septembre dernier, 34 personnes bénévoles ont pris une journée de leur temps afin de faire un beau ménage à notre église. Ces personnes ont travaillé fort afin de nettoyer bancs, murs vernis, jubés, escaliers, chœur, chemin couvert et sacristie. Merci pour cette grande générosité, chers amis de Saint-François et merci aussi à notre Fabrique qui a fourni le dîner à tout ce personnel.

Les voici dans l'ordre habituel: Yves Laflamme, François Paré, Claire Tanguay, Rolande Laflamme, Maurice Nicole, Lise Pellerin, Aline Bouffard,

2^e rangée: Lorraine Lamonde, Thérèse Morin, Jean-Paul Morin, Julianne Corriveau, Rita Buteau, France St-Hilaire, Aline Paré, Huguette Bouffard, Élisabeth Lapointe, Yolande Fleury

3^e rangée: Pierrette Roy, Carmen Boulet, Micheline St-Pierre, Thérèse Racine, Claudine Paré, Solange Laflamme, Ghislaine Théberge, Nicole Couture, Aline Bacon, Rosaire Couture, Rock Roy, Claire Laflamme.

Étaient absents au moment de la photo: Joachim Lacroix, Rosaire Paré, Monique Fiset, Margot Théberge, Simone Théberge. Bravo chers amis.

L'abbé Michel Talbot, curé
La Fabrique ainsi que le comité de pastorale
par Rolande G. Laflamme

La Caisse populaire tient un sondage

Ici on vous écoute Parlez-nous simplement!

Offrir un service personnalisé de première qualité à nos membres est le but poursuivi par tout le personnel et les membres dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud.



Pour connaître votre satisfaction à l'égard des services offerts, un sondage téléphonique sera réalisé dans **la semaine du 10 novembre 2003** parmi un échantillon de nos membres sélectionnés au hasard. Ce sondage nous permettra de mieux connaître vos besoins et d'améliorer la qualité de notre service.

Si vous faites partie des personnes contactées, nous vous demandons votre collaboration pour répondre à ce petit sondage d'une durée de dix minutes. Nous vous assurons que les résultats demeureront tout à fait confidentiels et que la Caisse ne recevra qu'un rapport global des résultats et non pour chaque membre contacté.

L'amélioration continue des services que nous offrons à nos membres fait partie de nos priorités. Votre contribution est essentielle pour y arriver.

Nous vous remercions à l'avance du temps que vous prendrez pour répondre au sondage.

La direction de la Caisse

RESTAURANT

L'ARRÊT

Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 50 personnes





De mémoire d'enfant de chœur

Pour nos âmes blanches
 Tout proprement habillées
 Il y avait les dimanches
 Et l'avant-messe ensoleillée.
 Au chœur, dans les stèles,
 Offerte en modèle,
 L'innocence des enfants
 Dans leurs beaux surplis blancs,
 Dentelés, craqués,
 Pressés, empesés.
 Bien fait pour les garder en laisse
 Le temps d'une grand'messe!



Monsieur le curé,
 Binocle sur le nez,
 Ne laissait rien passer:
 «Hé! petit Fisé...»

Et le nom de famille était lancé,
 Faisait la tournée
 De la sacristie jusqu'au jubé,
 L'église s'arrêtait de prier!...
 Puis, dans un bruissement,
 Montaient vers l'avant
 Robes noires, collets blancs,
 Les filles du couvent.

Tous les regards étaient piégés
 Par le cortège bien limé;
 Dans les yeux s'allumait flamme neuve
 L'émotion trônait au banc d'oeuvres.

Sœur Angèle,
 Claquoir en mains
 Rythmait le rituel
 Du dimanche matin.

Suite à la page 10

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
 Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
 Ligne directe: 1-800-463-8744



BOUCHERIE Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
 Saint-François, G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
 TOUTES LES SEMAINES**



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
 St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
 Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Concours local de "Fleurir le Québec" à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Lise et Noël Pellerin et Ferme Jean-Paul Laflamme raflent les 1^{ers} prix

C'est le dimanche 21 septembre dernier, que se tenait au Centre des loisirs de Saint-François la soirée de clôture du concours local *Fleurir le Québec*. Lors de cette soirée animée par monsieur Daniel Morin, plus de quatre-vingts personnes ont pu voir sur diapositives les sept aménagements primés ainsi que différentes vues de Saint-François. Madame Caroline

Bouffard, horticultrice a effectué le jugement. Elle a profité de cette occasion pour nous faire part de ses commentaires lors du visionnement des diapositives. Monsieur Daniel Morin nous a rappelé les modalités des concours et nous a énuméré les réalisations de votre comité d'embellissement en particulier le site institutionnel et son circuit d'interprétation dont l'inauguration officielle a eu lieu le 19 octobre dernier. Votre comité d'embellissement a collaboré ces quatre dernières années à la réalisation de ce projet de mise en valeur du site avec la Société de conservation du patrimoine de Saint-François.

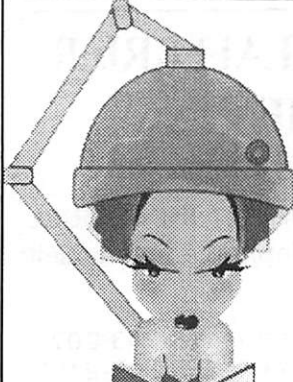
Par la suite, monsieur Marc-André Lehouiller, franchisé Weed-Man à Saint-François, est venu nous parler de l'avenir des pesticides et nous informer des alternatives en usage ou en voie de l'être quant aux engrais, herbicides et insecticides. M. Lehouiller nous disait que notre seuil de tolérance aux mauvaises herbes devra s'ajuster aux nouvelles normes gouvernementales qui préconisent des produits moins nocifs mais donnant des résultats moins drastiques. D'autre part, il nous mentionnait qu'il n'existe pas de produit miracle et très peu d'alternatives biologiques à l'heure actuelle et nous mettait en garde contre certains vendeurs peu scrupuleux qui nous disent le contraire.

Pour terminer, monsieur Yves Laflamme conseiller, représentant le conseil municipal pour cette occasion nous a dit quelques mots et a ensuite procédé au tirage des nombreux prix de présence. Un léger goûter venait clore cette agréable soirée.

C'est grâce à l'apport de nos généreux commanditaires que nous avons pu une fois de plus remettre au delà de 700\$ en prix de présence soit en cadeau ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien au comité d'embellissement contribue grandement au succès de cette soirée annuelle. Un léger goûter venait clore cette agréable soirée.

Félicitations à tous nos gagnants et merci à tous pour les efforts fournis pour préserver et améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François. C'est grâce à cet effort collectif que Saint-François réussit à se créer un milieu de vie de plus en plus agréable.





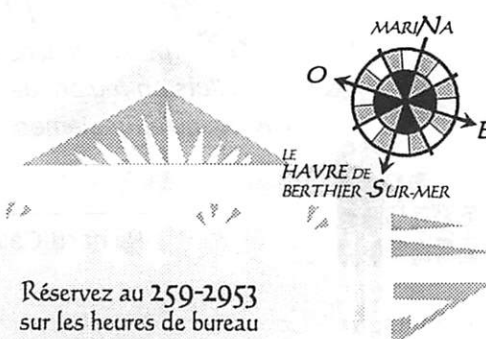
4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

**Salon
Karo**

Carole Guillemette
Coiffure Elle et Lui

418-259-7117

*Chers clients, le restaurant de la Marina
sera ouvert sur réservation seulement
pour les groupes d'un minimum
de 30 personnes à l'exception
de deux petits groupes qui accepteraient
d'être jumelés le même jour.*



Reservez au 259-2953
sur les heures de bureau
de 8h30 à 16h30

Suite à la page 12



De mémoire...

Suite de la page 8

Et, pendant ce temps,
 À nos oreilles d'enfants,
 Bach, Purcell, Frescobaldi
 Débattaient leur féerie:
 Cela roulait sous la voûte,
 Détaillait les chapiteaux,
 Faisait s'éclater les vitraux;
 Caressait en passant
 Nos têtes d'enfants,
 Saluait les filles du couvent,
 Puis, tout ça repartait de plus belle,
 Serpentaient les poutrelles
 De la voûte au plancher,
 De l'abside aux portes d'entrée.
 La musique frayait son chemin partout
 Comme eau de rivière caressant tous ses cailloux.
 À l'orgue,
 Au pupitre de l'orchestre,
 Concentrée, extasiée,
 Les doigts ensorcelés,
 Madame Bolduc, en magicienne brune,
 Nous expédiait plus loin que la lune,
 Nous ramenait de partout,
 Nous refoulait au ciel à tout coup.
 À l'aise, dans ce va-et-vient fantastique,
 Sous nos airs de jeunes mystiques,
 D'un regard innocent,
 Nous pouvions contempler,
 Sans trop nous inquiéter
 Les filles du couvent.

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
 Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



Photo: Société de conservation du patrimoine de Saint-François

Poème de Bernard Fiset, fils de Antonio Fiset, livré à l'église de Saint-François le dimanche 19 octobre lors de l'inauguration officielle du site patrimonial.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ELECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

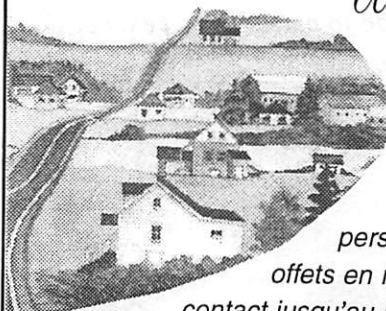
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
 Saint-Raphaël
 G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
 FAX: 418-243-2157

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
 et professionnelle à
 l'image et à l'écoute
 des gens d'ici.*

*Des services
 personnalisés entièrement
 offerts en région, de tout premier
 contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
 259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Les Loisirs rendront hommage à Norbert Morin

(R.L.) Les Loisirs Saint-François rendra un hommage bien senti à Monsieur Norbert Morin lors d'un brunch qui aura le dimanche 23 novembre dès 10 heures au Centre des Loisirs. Pour l'occasion, on y soulignera l'important apport communautaire de Monsieur Morin au sein de sa communauté pendant plus de 25 ans.

Les cartes devraient être mises en vente ces jours-ci. Elles seront disponibles au Bureau municipal, auprès des membres du conseil des Loisirs Saint-François et auprès des pompiers volontaires. L'admission est de 4\$ pour les enfants de 6 à 12 ans, 9\$ pour les 13 ans et plus.

Les profits de l'activité iront aux sports récréatifs de Saint-François pour lesquels Monsieur Morin a toujours maintenu une grande implication.

Toute la population est donc invitée à se joindre aux Loisirs Saint-François et à se procurer en grand nombre sa carte de brunch.

Les activités de novembre des Fermières

Les Fermières vous présentent les activités du mois de novembre.

Le dimanche 2 novembre à 10h30, il ya aura une messe à l'intention des Fermières vivantes et défunes.

Le mercredi 12 novembre, réunion à 19h30.

Dorénavant, les réunions se tiendront à 19h30.

- Soulignons la Ste-Catherine
- Vente des cartes pour le souper de Noël du 10 décembre au coût de 8,00\$
- Travaux au choix
- Dégustation de galettes au choix
- Retour des billets de loterie
- Date à déterminer, atelier de bricolage de Noël

Le Bazar-bouffe le dimanche 16 novembre.

(Voir article à ce sujet)

Vous vous reconnaissez!

Qui que vous soyez,

L'Écho de St-François est maintenant en mesure de répondre à vos besoins.

Que ce soit pour:

- une carte d'affaires
- une lettre circulaire
- un dépliant
- une affiche

ou plus simplement

- une lettre à écrire
- un formulaire à remplir
- une recherche sur Internet
- et quoi encore...

vous trouverez à L'Écho le service que vous cherchez.

Ce service* est disponible sur les heures de bureau, de 8h30 à 16h30, quatre jours/semaine et le soir sur réservation.

* Tarif horaire très compétitif.

Téléphonez maintenant!

259-2177



Concours local *Fleurir le Québec...*

Suite de la page 9

Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories.

Catégorie résidence

- 1^{er} prix Lise et Noël Pellerin,
2^e prix ex æquo Isabelle Bonneau et Jean Morin
Marie Guimont et Jacques Morin
3^e prix Thérèse Racine et Benoît Martineau
Denis Bernier

Catégorie ferme commerce et industrie

- 1^{er} prix Ferme Jean-Paul Laflamme
2^e prix Ferme Boulet Inc.
3^e prix Ferme R et R Bonneau

Dans chacune des catégories, les gagnants se méritent des prix en argent: 100\$ pour le 1^{er} prix, 75\$ pour le 2^e prix et 50\$ pour le 3^e prix.

Deux tirages sont réservés pour tous ceux qui sont inscrits au concours. Un tirage a lieu à la fermeture des inscriptions et l'autre lors de la soirée de remise des prix.

Le tirage d'un bon d'achat de 50\$ chez Ferme Horticoles Lajoie tiré au mois de juin a favorisé la ferme de M. Jean-Paul Laflamme. Lors de la soirée le gros lot de la compagnie Garant a aussi été gagné par la ferme Laflamme et le montant de 25\$ par M. Gustave Théberge.

Félicitations aux gagnants et merci encore aux commanditaires!

Merci à nos commanditaires

Les Assurances Fontaine, Lemay et associés inc.
S.C.A. de la rivière du sud
Couvre-planchers Ernest Lachance
Philiass Blais & Fils. Jacques Blais
Pharmacien Pierre Martin
Simon Morin dr.
Les encans Boulet inc.
Ferme horticole Lajoie inc.
Garant inc.
Weedman
Boucherie Richard Morin inc.
Emballage L&M inc.
Meubles Morigeau ltée
La caisse populaire Saint-François-de-Montmagny
Dépanneur Ultra Enr.
Albiny Corriveau, vétérinaire
Produits Métalliques Roy

Pierre Cauffopé,

Comité d'embellissement de Saint-François

Halloween et souper spaghetti

Invitation à la soirée d'Halloween au Centre communautaire de Saint-Raphaël le samedi 1^{er} novembre. Entrée: 5\$. Plusieurs prix de présence seront attribués lors de la soirée.

Souper spaghetti

Un souper spaghetti aura lieu au club VTT le samedi 15 novembre. La soirée sera animée avec la présence du chansonnier Johny. Bienvenue à tous. Pour information: Cécile Rémillard: 259-7454 ou 243-2303.



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence
- 24 heures / 7-jours

115, boul. Tache-Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel

(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net



Auto 3 PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo




GARAGE SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422
FAX: 418 • 248-7074

Côtes levées au sirop d'érable

3 livres de côtes de porc
1 tasse d'eau
1 tasse de sirop d'érable
1/4 tasse de jus de citron ou de vinaigre
1/4 tasse de sauce soya
Cuire 3 heures à feu doux

WATKINS
TRADE MARK



Solange Simard, représ.

17, Route de St-François
Berthier-sur-Mer, G0R 1E0
simardsolange@hotmail.com

259-7512

• PRODUITS GASTRONOMIQUES

• SOINS PERSONNELS ET ENTRETIEN MÉNAGER

• REMÈDES ET ONGUENTS TRADITIONNELS

• LOTION CHASSE MOUSTIQUE RENOMMÉE

☆ Garantie de satisfaction ☆ Catalogue gratuit ☆ Livraison à domicile

Retour du Bazar-Bouffe

La population est invitée au Bazar-bouffe des Fermières qui se déroulera cette année le dimanche 16 novembre de 9h à 15h au Centre des Loisirs de St-François. Au programme: Bazar-bouffe, artisanat et bricolage.

Il y a possibilité de location de table auprès de Mireille Fournier au 259-7526 ou Monique Fiset au 259-7645. Nous invitons toute la population à venir nous encourager et à faire l'achat de cadeaux pour les Fêtes.

Accueillons dans la communauté

Le 28 septembre 2003, **Édouard Morin**
fils de Nicolas Morin et de Anne Ducharme Lapointe.

Le 28 septembre 2003, **Antoine-Olivier Morin**
fils de Bernard Couillard jr. et de Claudia Morin.

Le 12 octobre 2003, **Alexis Roy**
fils de David Roy et de Francine Boulet.

Le 12 octobre 2003, **Rosalie Robitaille**
fille de Martin Robitaille et de Caroline Boulet.

Le 12 octobre 2003, **Émilie Arseneault**
fille de Ronald Arseneault et de Chantal Chouinard.

Félicitations aux heureux parents!

Michel Talbot, curé

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



Au Dépanneur Ultra, le froid a devancé l'hiver avec l'arrivée de notre toute nouvelle gamme de produits surgelés. Que ce soit pour manger sur le pouce ou pour un repas en bonne compagnie, vous trouverez le plat préparé qui vous convient.

Et pour réchauffer les cœurs, ne manquez pas nos spéciaux de novembre sur le vin.

Dépanneur Ultra: un petit extra avec ça!

Nos heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 6h30 à 22h

Samedi: 7h30 à 22h

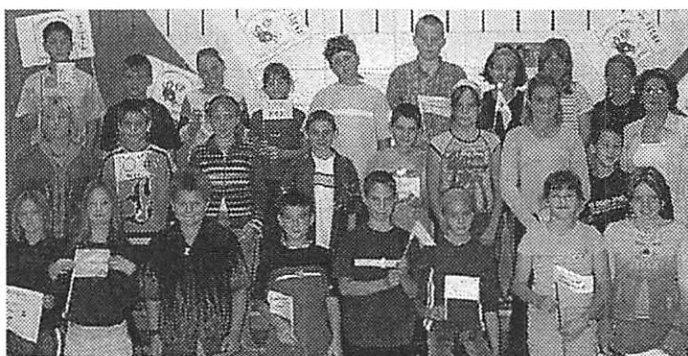
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



L'année scolaire est bien amorcée à La Francolière



À La Francolière, le thème de l'année est *Changer le monde avec Toupaix*.

L'école La Francolière accueille cette année 156 élèves de la maternelle à la 6^e année. Nous avons également le plaisir d'accueillir 16 nouveaux enfants et plusieurs parents qui participent au programme Passe-Partout. Des nouveaux membres du personnel ont aussi fait leur entrée dont Mme France Campagna, titulaire en 6^e année et M. Pierre Côté qui assure la relève à la direction de l'école.

Le 2 septembre dernier, tous les membres de l'équipe en compagnie de parents bénévoles ont chaleureusement reçu les élèves de l'école à un dîner. Le thème de cette année est *Changer le monde avec Toupaix*. Tous les élèves sont à la recherche de moyens afin de préserver un climat sain à l'école. De plus, les élèves doivent mettre en pratique un processus de résolution de conflit lorsque la situation se présente. Nous souhaitons que cette paix individuelle, entre amis, en classe et à l'école se reflète partout autour des jeunes et même peut-être partout dans la paroisse. En ayant un objectif commun, les possibilités de réussite sont multipliées!

Depuis la rentrée, nous bourdonnons d'activités et de projets. Que cette année soit source d'une grande fierté pour tous les élèves, parents, partenaires et membres du personnel! Bonne année scolaire!

Programme pour en finir avec la peur

Vous souffrez d'un trouble panique avec ou sans agoraphobie, d'une phobie simple ou de l'anxiété généralisée?

Il est possible pour vous de participer à un programme de traitement psychologique offert par le Trait d'Union, groupe d'entraide en santé mentale et par le C.L.S.C. de la MRC de Montmagny. La participation au groupe comprend une rencontre d'évaluation individuelle, dix rencontres de traitement en groupe et une rencontre de relance. Le début des rencontres est prévu pour le lundi 19 janvier 2004 au C.L.S.C. à Montmagny.

Pour informations ou pour inscriptions, contactez Lianne Aubin au C.L.S.C. à Montmagny au 248-2572 poste 386.

FERME HORTICOLE

Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124

MAÎTRE
PAYSAGISTE



AUTOPRO.

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE

La communauté chrétienne en action

Il se passe parfois des choses admirables qui méritent un traitement particulier. Le 24 septembre dernier, 37 personnes bénévoles se sont donné la main pour exécuter le grand ménage de notre église. Elles ont toutes répondu spontanément à l'invitation qui leur a été lancée. Je veux donc rendre hommage à toutes ces personnes pour leur belle générosité. Je voudrais remercier en particulier les deux personnes responsables du dossier, Mme Pierrette Roy du Conseil de Fabrique, et Mme Rolande Gamache, du Conseil de Pastorale, qui ont mené les opérations avec beaucoup d'efficacité et de doigté.

Au nom de toute la communauté chrétienne de Saint-François, félicitations et grand merci à tous nos bénévoles.

Invitation chrétienne

Le dossier de l'initiation chrétienne pour les paroisses de Saint-Pierre et Saint-François est pris en charge par mesdames Yolande Mercier et Patricia Lachance. Elles travailleront en équipe et veilleront à coordonner toutes les activités liées à l'initiation chrétienne, c'est-à-dire la préparation aux sacrements du baptême, du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation. Pour les rejoindre, voici leurs coordonnées: Mme Yolande Mercier: 248-6091, Mme Patricia Lachance: 248-5851.

Préparation au baptême

Nous avons mis sur pied un nouveau service de préparation au baptême pour les paroisses de Saint-Pierre et Saint-François. Il sera sous la responsabilité de mesdames Yolande Mercier et Patricia Lachance et de Michel Talbot, curé. À moins d'avis contraire, la rencontre aura lieu une fois par mois à l'une ou l'autre des paroisses sus-mentionnées, soit le dernier mercredi de chaque mois, à 19h30.



Célébration des fidèles défunts: 2 novembre

Comme cela se fait à chaque année, nous soulignerons en Église la commémoration de tous les fidèles défunts, en particulier ceux qui nous ont quittés au cours de la dernière année. Cette célébration a lieu chaque année le 2 novembre, lendemain de la Toussaint. Cette année, elle tombe un dimanche. Nous soulignerons le départ des nôtres en deux temps: une première partie à l'église et une seconde au cimetière, si la température le permet. Il faudrait prévoir s'habiller chaudement pour la circonstance. C'est là une belle occasion privilégiée de rendre hommage à nos chers disparus par la prière.

Une fête des nouveaux baptisés

Le dimanche 16 novembre prochain, dans le cadre de la messe de 10h30, nous invitons tous les parents ayant fait baptiser un enfant en notre paroisse depuis le mois de novembre dernier à venir présenter à la communauté rassemblée leur enfant. Les enfants ainsi présentés recevront une bénédiction spéciale. On demandera aux parents d'apporter une photo de leur enfant, qui sera mise en valeur par la suite dans un livre spécialement monté à cette fin.

Préparation à l'Avent et à Noël

Le premier dimanche de l'Avent tombera cette année le 30 novembre. Le thème de l'Avent 2003 est: Aujourd'hui... Dieu fait du neuf. Un carnet de réflexions et de prières préparé par Vie Liturgique sera disponible à un coût minime. Il se veut un instrument destiné à nourrir l'esprit et le cœur sur le chemin de l'Avent et de Noël. Des images-prières seront également disponibles.

Michel Talbot, curé

L'HIVER EST À NOS PORTES !!!!

 Vous avez besoin d'articles pour passer à travers l'hiver !!!
Venez nous voir à l'une de nos 3 succursales.

Saint-François
Berthier
La Durantaye



Serge Allaire
Jacques Garant
Réjean Garant



259-7715
259-7718
884-2802

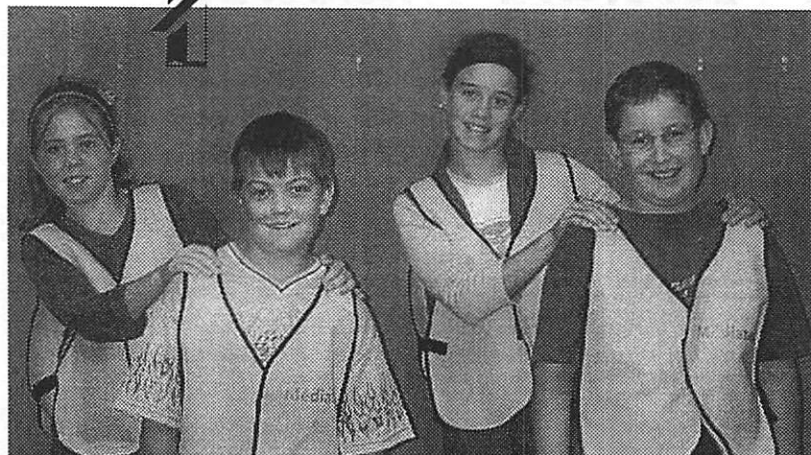


S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD





Le retour des médiateurs à La FrancoLièrre



Bonjour chers lecteurs,

Cette année, à l'école, il y aura des médiateurs pour une deuxième année consécutive. Il s'agit de Charlène Gourgues et Michaël Blais en cinquième année. En sixième année, Audrey Bonneau et Jean-François Denault qui faisaient partie de l'équipe l'année passée. La responsable des médiateurs est toujours Madame Valérie Savoie.

Le mercredi 17 septembre 2003, nous avons présenté les médiateurs aux élèves de l'école. Lors de petites mises en situation, nous leur avons expliqué comment réagir à

certains conflits comme le jeu des toupies, de ballon et lorsqu'on reçoit des bêtises. Nous leur avons aussi expliqué l'affiche des stratégies suivantes...

Pour éviter les conflits

Le partage: Le tirage au sort

Apprendre à partager: J'utilise des dés pour déterminer qui a raison.

Je règle mes conflits

1. Le message clair...

Quand tu me... ça me...

2. L'écoute

J'écoute quand on me dit le message clair.

3. L'excuse

Je m'excuse et je recommence à jouer

La demande d'aide

Je vais voir un adulte pour de l'aide.

Ces techniques peuvent même fonctionner à la maison.

Attention! Les médiateurs n'ont pas le droit de donner des conséquences. Ils ne font qu'avertir.

Audrey Bonneau

Jean-François Denault

Médiateurs de sixième année



Cernebec Décor

une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager Cernebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

No de licence RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHES
DE 10 H À 16 H



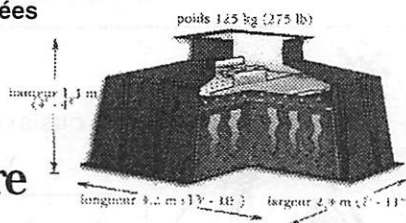
TERRASSEMENTS Jonck & Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



le
Biofiltre



poids 125 kg (275 lb)

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

La Francolière

Marie-France Morin accède à la présidence du Conseil des élèves

Le conseil des élèves est maintenant formé depuis le 9 octobre. Les enseignantes responsables, cette année, seront Sonia Blais et Valérie Savoie. La présidente de notre école est Marie-France Morin. Elle a été choisie par les élèves pour représenter notre école.

Voici les noms des membres pour l'année 2003-2004.

En 4^e année

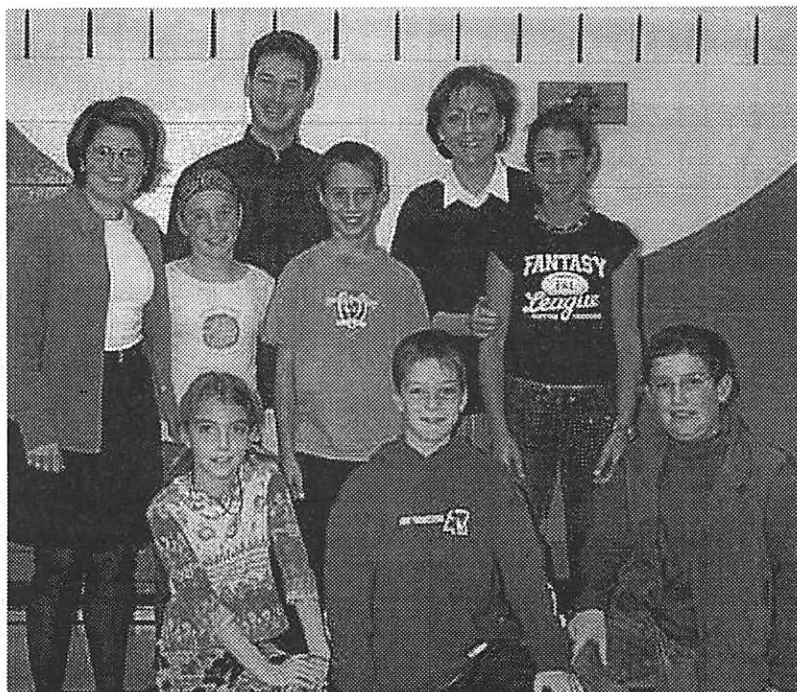
Jasmin Campagna
Patricia Corriveau

En 5^e année

Gabriel Tanguay
Mylène Blais

En 6^e année

Jean-François Denault
Marie-France Morin



Une première rencontre est prévue dans la semaine du 13 octobre. Il sera question bien sûr de la fête de l'Halloween. Marie-France aura la responsabilité d'écrire un message à chaque mois dans *L'Écho* pour vous informer des activités vécues à notre école.

Au plaisir

Le conseil des élèves

Collecte de bouteilles consignées pour les élèves de 5^e

Chers citoyens et chères citoyennes de St-François,

Nous sommes les élèves de 5^e année de l'école La Francolière et nous avons besoin de votre collaboration.

En effet, nous irons au mois de janvier faire une classe blanche de deux jours à Pohénégamook Santé Plein Air après avoir réalisé en classe un projet sur l'hiver. Nous vivrons plusieurs activités hivernales: glissade en chambre à air, randonnée en ski, en raquettes, tir à l'arc, pêche sur glace, l'observation d'étoiles, feu de camp...

Afin de financer notre séjour, nous effectuons une cueillette de bouteilles consignées le samedi 6 décembre 2003 de 9h à 15h. Vous pourrez venir les porter à l'école La Francolière, des responsables vous accueilleront. Des parents pourront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si vous téléphonez à l'école. Nous espérons avoir votre appui. Merci!

Les élèves de 5^e année et leur enseignante Valérie Savoie



EMBALLAGES
LM

25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**
www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com



Se donner une seconde chance

«Vivre un échec, c'est merveilleux...! Parce que ça permet de recommencer!» C'est par cette phrase étonnante que Madame Sophie Labrecque, présidente-directrice générale de la Fondation pour l'Alphabétisation, a encouragé les quelque trente personnes venues l'entendre le lundi 29 septembre dernier à la Salle Municipale Saint-Eugène de L'Islet.

Madame Labrecque ainsi que Monsieur Alain Denis, ambassadeur de la Fondation, avaient été invités par les Ressources en Alpha de Montmagny-L'Islet, une concertation de trois organismes d'alphabétisation populaire (L'ABC des Hauts Plateaux, Clés en main, le Groupe en Alphabétisation de Montmagny-Nord) et de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

«On n'est jamais trop vieux pour réaliser ses rêves», a renchéri Madame Labrecque, tout en nous prévenant que l'apprentissage n'est pas un chemin facile ou rapide. Selon elle, il faut allier effort et plaisir: «On apprend par l'effort, on se souvient par le plaisir».

La présidente qui a œuvré dans des groupes communautaires, des commissions scolaires et au ministère de l'Éducation avant d'occuper des postes de direction à la Fondation pour l'Alphabétisation, a insisté sur l'importance pour chacun de découvrir son projet personnel et de s'y accrocher malgré les obstacles et les commentaires parfois décourageants des autres. Elle a invité les auditeurs à se fixer quotidiennement des objectifs réalistes pour que, jour après jour, nous soyons de plus en plus fiers de nous-mêmes. «Avant de vous endormir, trouvez au moins un élément positif dans votre journée.»

Monsieur Denis a, quant à lui, souligné la nécessité de «libérer son cœur pour que l'esprit puisse apprendre». Dans un témoignage touchant, il a partagé devant l'auditoire les difficultés majeures qu'il a rencontrées durant son enfance et les traumatismes qui lui ont laissé de l'école des souvenirs amers. Incapable jusqu'à 31 ans d'utiliser la lecture et l'écriture de façon fonctionnelle, il décide, après la faillite de son employeur et l'impossibilité de se trouver un autre emploi, d'entreprendre des démarches en alphabétisation qui le mèneront, après six années d'efforts soutenus, à l'obtention d'un diplôme professionnel en horticulture.

D'abord manutentionnaire chez Plantes et décors Véronneau de Laval, il devient rapidement directeur technique avec la responsabilité de 23 employés et, sept ans plus tard, propriétaire d'une section de l'entreprise.

Aujourd'hui, il consacre une partie de son temps libre à sillonner la province pour encourager les gens à oser entreprendre des démarches d'alphabétisation et à persévérer.

«Comme analphabète, j'étais convaincu que je ne pouvais rien apporter à personne. Aujourd'hui, je suis fier de prendre ma place dans la société. Les seules barrières que j'ai rencontrées ont été celles que je me suis mises moi-même. Savoir lire et écrire a amélioré ma qualité de vie à 100%.»

Poursuivant dans la même foulée lors d'un déjeuner-conférence tenu au restaurant Normandin de Montmagny le lendemain 30 septembre, les conférenciers ont souligné le danger pour les entreprises et les travailleurs de négliger la formation de base. Lors de licenciements massifs, ce sont surtout les employés les moins scolarisés qui écopent.

Et, d'ici quelques années, les entreprises de la région auront du mal à recruter une main d'œuvre qualifiée. «Investir dans la formation de base, ça ne semble pas rentable à court terme. Mais, à long terme, c'est profitable», a précisé Madame Labrecque.

La Fondation pour l'Alphabétisation a pour mission de promouvoir la formation continue et la prévention de l'analphabétisme. En lien avec plus de 316 partenaires à la grandeur du Québec, l'organisme offre gratuitement un service de référence et d'accompagnement personnalisé à toute personne qui désire entreprendre des démarches en vue d'améliorer ses habiletés en lecture, écriture et calcul, ou ses compétences professionnelles: c'est la ligne Info-Alpha (1-800-361-9142).



Tél.: 418 • 259 • 7140
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0

SIMONE SIMARD, PROP.

U.S.B.C. inc.

La brigade scolaire prend soin de ses pairs



Bonjour à tous. Comme à toutes les années, nous avons un système de brigade scolaire. C'est madame France Campagna qui s'en occupe. Cette année 2003-2004, notre capitaine est Marie-France Morin, notre lieutenant est Frédéric Roy et notre sergente est Marie-Michèle Proulx. Voici une photo d'eux prise à la remise des ceintures.

Notre but, nous les brigadiers, c'est de prendre soin des jeunes et s'assurer qu'ils se sentent en sécurité. Nous avons des brigadiers dans les autobus, dans le village et en avant de l'école.

C'est le 22 septembre dernier qu'a eu lieu la remise officielle des ceintures par l'agent Denis Drouin. La brigade est composée de 19 brigadiers.

Autobus à monsieur Calixte : Félix Paré (6^e)

Jimmy Fiset (6^e)

Ann-Marie Bonneau (5^e)

Autobus à monsieur Gaston : Andréanne Blais (6^e)

Vanessa Paré (5^e)

Jean-Martin Paré (5^e)

Autobus à monsieur Yves : Marie-Michèle Proulx (6^e)

Karine Blais (6^e)

Vanessa Martineau (6^e)

Mylène Blais (5^e)

En face de l'école : Marie-France Morin (6^e)

Frédéric Roy (6^e)

Patrick Garant Pelletier (6^e)

Pier-Olivier Simard (6^e)



Dans les rues neuves : Charles-Étienne Morin (6^e)

Ann-Sophie Lemieux (6^e)

Danny Fréchette Roy (6^e)

Katherine Tanguay (5^e)

Vestiaire : Jonathan Lamonde

Bonne année scolaire à tous!

Les brigadiers

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AF.L : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

MONTMAGNYVW.COM

VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT

DIRECTEUR DES VENTES

FRANÇOIS MALLARD

REPRÉSENTANT

TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny
Volkswagen**

FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5



Johanne Pelletier grande gagnante du 1^{er} tirage de la Loto-Voyages

Madame Sophie Dion, co-présidente d'honneur de la campagne de financement de la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet, a procédé cet après-midi, au premier tirage de la Loto-Voyages 2003-2004 et ce, sous la supervision de Monsieur Michel Proulx, comptable à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton.

C'est donc avec un grand plaisir que Madame Réjeanne Adam, présidente de la CDC Montmagny-L'Islet, a annoncé à Madame Johanne Pelletier (de la Coureuse des Grèves à St-Jean-Port-Joli) qu'elle était l'heureuse gagnante d'un crédit-voyage de 2 000\$.

Madame Dion a par la suite pigé un deuxième billet ayant pour prix, la remise en argent de la valeur d'un billet Loto-Voyages, soit 144\$. C'est Monsieur Jean-David Gagné qui fut le gagnant de ce second tirage.

Nous tenons à féliciter les heureux gagnants, Mme Pelletier et M. Gagné, ainsi que le Club Voyages Montmagny, pour leur généreuse contribution à cette loterie. Nous souhaitons également la meilleure des chances à tous les participants pour les prochains tirages.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés à se procurer un billet pour les neuf autres tirages à venir, il est possible de le faire en contactant la CDC Montmagny-L'Islet au : 248-9798.

Gagnants de la Loto-Fondation 2003

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le mercredi 8 octobre à 10h dans le hall d'entrée de l'hôpital.

La campagne a connu un franc succès puisque 8248 billets ont été vendus. La somme ainsi recueillie servira à l'achat d'équipement d'endoscopie digestive.

Félicitations aux 14 gagnants: Yvon Picard (cuisinière Inglis), Brigitte Leblanc (1000\$), François Gaulin (500\$), Bélangère Noël-Marceau (500\$), Simone Martineau (100\$), Francine Jean (100\$), Louisa Desrosiers (100\$), Madeleine C. Turcotte (100\$), Berthe Morin (100\$), Eudère Mercier (100\$), Jean-René Bois (100\$), Jocelyne Tremblay (100\$), Cécile Lavoie (100\$), Catherine Journault (100\$).

Sincères remerciements aux vendeurs, aux superviseurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 150 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire.

Les causes de la dépression

Lors de mon dernier article, je vous ai présenté les symptômes de la dépression. Je vous parle aujourd'hui des causes (pourquoi cela arrive à un plutôt qu'à un autre) et des traitements pour surmonter la dépression.

CAUSES

Il n'existe pas de cause unique à la dépression. Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle dans l'apparition de la maladie. Parmi ceux-ci, on note l'hérédité, une vulnérabilité psychologique ou affective, des facteurs biologiques, des événements de la vie ou des facteurs de stress liés au milieu de vie.

Hérédité: Les antécédents familiaux de dépression ne signifient pas nécessairement que les enfants ou les autres membres de la famille souffriront automatiquement de dépression majeure. Cependant, les personnes ayant de tels antécédents courent un risque légèrement plus élevé d'être déprimées au cours de leur vie.

Un enfant qui a grandi avec un parent ayant souffert de dépression courra 10% plus de risque de souffrir de la maladie. Si les deux parents ont fait une dépression, leurs enfants courent 30% plus de risque.

Vulnérabilité psychologique: La personnalité et la façon de faire face aux problèmes peuvent contribuer à l'apparition de la dépression. Les personnes qui ont une faible estime d'elle-même, qui s'inquiètent exagérément, qui dépendent des autres, perfectionnistes, très exigeantes envers elles-mêmes ou les autres courent un risque plus élevé de faire une dépression.

Événements de la vie ou facteurs de stress liés au milieu: Le fait de traverser plusieurs événements graves sur une période prolongée font augmenter les risques de développer un trouble dépressif (ex: décès, divorce, perte d'emploi, problèmes financiers, etc.).

Facteurs biologiques: Un déséquilibre hormonal et chimique du cerveau peut entraîner la dépression. Des études ont démontré qu'il existe des différences entre les degrés de certains agents biochimiques des personnes déprimées et celles qui ne le sont pas.

Dans notre prochaine chronique, j'aborderai les différents traitements de la dépression

Marthe Asselin Intervenante sociale

Pour nous rejoindre : L'ANCRE

206 rue du Manoir, bureau 201

Montmagny G5V 1G3

Tél.: 248-0068 Télécopieur: 248-9696

ancre@globetrotter.net

Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été

Pour travailler l'été prochain dans une autre province: c'est le temps de s'inscrire!

Le Placement étudiant du Québec (PEQ), du ministère du Développement économique et régional, a amorcé officiellement ce matin la période d'inscription au Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été pour étudiants de niveau universitaire pour 2004.

Grâce à ce programme, les étudiantes et les étudiants ont la possibilité d'obtenir un emploi relié à leur domaine d'études, dans une autre province, tout en améliorant leur connaissance de la langue anglaise. Depuis le début du programme, en 1969, plus

de 8 300 étudiants ont relevé le défi! Ils ont travaillé comme agent de recherche, biologiste, traducteur, travailleur social, guide touristique, analyste informatique ou ingénieur.

Le programme permet aux gouvernements de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario d'accueillir, durant l'été, plus d'une centaine d'étudiants universitaires québécois. De la même manière, les ministères et organismes du Québec reçoivent autant d'étudiants de ces provinces.



autos
R.C.L. inc.

voitures d'occasion

Tél.: 418 • 234 • 6693
Rés.: 418 • 259 • 2567
Fax: 418 • 259 • 2942

6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir la citoyenneté canadienne et étudier dans une université québécoise. Il est possible de s'inscrire en visitant le site Internet emploietaudiant.qc.ca (sous la rubrique Programmes) ou en se procurant le formulaire d'inscription aux services de placement des universités. La date limite d'inscription est le 30 janvier 2004 et les entrevues de sélection auront lieu l'hiver prochain.

Lors de l'édition 2003, plus de 700 étudiants de toutes les régions du Québec s'étaient montrés intéressés. De ce nombre, 118 jeunes Québécois ont décroché un emploi dans les provinces participantes. Quant à la fonction publique québécoise, elle a accueilli 101 étudiants en provenance de ces mêmes provinces.

Pour obtenir plus de renseignements, composez le (418) 643-6965, pour la région de Québec, ou le 1 800 463-2355, ailleurs au Québec.

Un beau Bonjour! de Sœur Marie-Paule

Je suis partie au début de septembre sans avoir eu la chance de saluer chaque personne, c'est ce qui m'a peiné le plus.

Vous savez sans doute que j'ai eu une intervention chirurgicale le 8 septembre dernier et, je suis actuellement en convalescence, dans ma communauté à Rivière-du-Loup. Tout s'est passé dans la normalité et, il me reste à reprendre mes forces. Comme la température est agréable de ce temps-ci, je récupère bien dans la nature, non loin du fleuve et des arbres qui deviennent de plus en plus multicolores.

Un MERCI sincère à toutes les personnes qui ont pensé et prié pour moi. Le Seigneur a vraiment conduit la main du chirurgien. Vivre la maladie me rapproche encore plus des personnes souffrantes et vieillissantes.

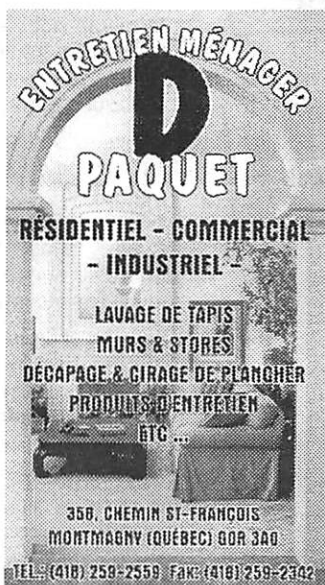
À cause de ce problème de santé, il m'a fallu démissionner de mon travail comme agente de pastorale. Sachez bien que j'ai passé trois belles années avec vous. À vous côtoyer, vous m'avez appris bien des choses mais surtout du vécu. Vous avez le sens de la fête et de l'organisation. Je suis assurée que vous continuerez de vous prendre en main tant au niveau social, culturel, que pastoral.

Depuis la mi-octobre, je demeure à Lévis. Voici mon adresse:

1400, Charles-Rodrigue
Lévis (Québec) G6W 8B3
Tél.: 418-838-7491

Ensemble, continuons notre route dans la JOIE et l'ESPÉRANCE.

Marie-Paule Bélanger
qui garde le meilleur des souvenirs de vous.

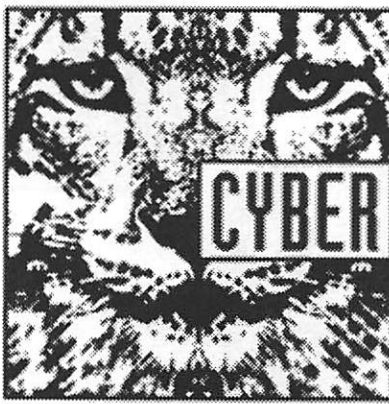


ENTRETIEN MÉNAGER
D. PAQUET

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉGAIAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC ...

350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2742



CYBER CAT

Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Fabrique du papier recyclé

Il y a 2000 ans, les Chinois ont inventé le papier.
Au 21^e siècle, c'est le temps de le recycler !

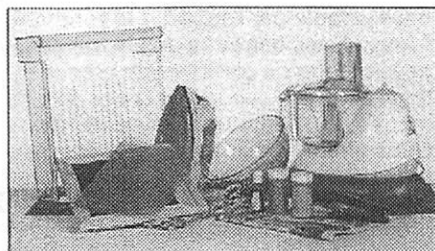
Il te faut :

- Six à douze feuilles lignées usagées ou du papier journal
- Deux cadres pour photos en bois* (2 \$ chacun au magasin à un dollar)
- De la toile moustiquaire en nylon (1 \$ à la quincaillerie)
- Des chiffons ou linges à vaisselle
- Un récipient plus grand que les cadres (bassine)
- Un robot culinaire
- Une agrafeuse
- Un fer à repasser
- Un bol
- Du colorant alimentaire (facultatif)
- Des herbes ou fleurs séchées (facultatives)

* retire la vitre et le dos des cadres.



Texte : Isabelle Vaillancour
Illustrations : Jacques Goldstyn
Photos : Laurence Labat



- 1) Déchire le papier en petits morceaux. Dépose les morceaux dans le bol et ajoute de l'eau chaude. Laisse le papier s'imbiber pendant 10 minutes.
- 2) Avec l'agrafeuse, fixe la moustiquaire sur un des deux cadres en bois.
- 3) Remplis la bassine d'eau. Dépose le cadre-moustiquaire dans l'eau en prenant soin de placer la moustiquaire vers le haut. Dépose le deuxième cadre dessus. Tu as maintenant un moule à feuilles.
- 4) Au robot culinaire, réduit en purée le papier mouillé. Tu peux ajouter des herbes de cuisine, des fleurs séchées ou du colorant alimentaire.
- 5) Dépose un peu de cette purée dans le moule. La pâte devrait se mélanger avec l'eau de la bassine. Secoue le moule pour étendre la pâte uniformément. Retire ensuite le moule de la bassine et laisse égoutter quelques minutes.
- 6) Retire le cadre du dessus (celui qui est sans moustiquaire). Remplace-le par un linge à vaisselle. En tenant bien le linge et le cadre-moustiquaire, retourne-les pour déposer la feuille sur le linge. Retire ensuite le cadre-moustiquaire.
- 7) Pour le séchage, dépose le linge sur la planche à repasser. Recouvre ton papier avec un autre linge. Repasse à basse température, pendant au moins 15 minutes. Cela fait sécher le papier et l'aplatit.

Pour faire de jolis motifs, appuie sur le papier encore mouillé avec un peigne pour faire un motif de dents.



L'OFQJ, un tremplin vers l'international

Vous avez entre 18 et 35 ans et vous souhaitez faire un séjour professionnel en France ? L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) peut vous aider, que vous soyez étudiant ou professionnel, artiste ou entrepreneur, en emploi ou en recherche d'emploi. Chaque année, près de 2000 Québécoises et Québécois de toutes les régions ouvrent leur horizon professionnel en France sous l'égide de l'OFQJ. Un tremplin formidable pour aborder l'international.

L'OFQJ vous propose cinq programmes axés sur la formation et le perfectionnement académique ou professionnel. Vous vous inscrivez selon votre profil et vos objectifs. Échanges de pratiques et de savoir-

faire, stages de travail, participation à un colloque, missions import-export, visites commerciales ou industrielles, tournées de spectacles, études supérieures outre-Atlantique, les possibilités sont nombreuses...

L'Office élabore aussi différents projets spéciaux, recrute des délégations pour plusieurs événements internationaux et peut vous procurer un visa de travail.

Pour en savoir davantage sur les programmes, les critères d'admissibilité, les dates de dépôt de projets: www.ofqj.gouv.qc.ca

CASSY

par: Jean-François
Denault



CASSY



NANCY



BÉBÉ JACQUES



ÉRIC



MÉLODIE



ET CHOCO



2 NOVEMBRE 0 0 3 **AU FIL DES JOURS**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 LA TOUSSAINT
2	3 Réunion du Conseil	4	5	6	7 	8
9	10	11	12 Réunion des Fermières 19h30	13 Tombée du journal 	14  Bac Bleu	15 Souper spaghetti Club VTT
16 Bazar Bouffe des Fermières	17  Comité d'embellissement réunion	18	19	20	21 	22
23 Brunch des loisirs Hommage à Norbert Morin	24 	25 FÊTE DE LA SAINTE-CATHERINE	26	27	28  Bac Bleu	29 
30	 Fleuriste Demontmagny Inc. Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8 NOUVELLE ADRESSE →  FLEURISTE  BOUTIQUE DÉCORATION  SERRES ET CULTURE-JARDIN 248-0117 / 1-800-463-0117					

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 15 septembre 2003, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

UTILISATION DU CAMION INCENDIE AUTO-POMPE

Quelques fois durant l'année, des demandes en provenance de citoyens sont faites pour aller déboucher des ponceaux. Pour ce faire, le camion incendie auto-pompe est utilisé. Le chef pompier n'est pas d'accord pour qu'on se serve du camion pour exécuter ces travaux. Il craint un appel incendie au même moment. Il suggère de louer le camion citerne de Gilbert Bonneau pour effectuer ces travaux de voirie.

Au premier abord, le Conseil est d'accord pour continuer à nettoyer les ponceaux avec le camion incendie auto-pompe. Il est suggéré au chef pompier d'aviser les municipalités voisines de couvrir St-François lorsque des travaux de nettoyage de ponceaux seront exécutés.

Cette approche pourra être discutée lors d'un prochain comité avec le chef-pompier.

TERRAIN DE SOCCER

Le secrétaire a reçu par voie de télécopieur le croquis qui vous est remis.

Monsieur François Létourneau explique au Conseil que des travaux ont été exécutés par des bénévoles sur l'emplacement du terrain de soccer aux Loisirs. Afin d'éliminer les dénivellations du terrain, des tracteurs ont hersé ce dernier. Ça va être semé par la suite. Afin d'éviter que des véhicules passent à cet endroit, une clôture à neige a été érigée.

Le terrain devrait être praticable pour la reprise des activités de soccer au printemps 2004.

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER (À titre informatif)

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. annonce que sa tarification pour 2004 est majorée de 2.2%, hausse qui correspond à l'IPC pour s'établir à 3,12\$ per capita. En 2003, le coût per capita était de 3,05\$.

VARIA

PARC MORIGEAU

Il y a une écluse qui n'est pas étanche et qui laisse passer de l'eau. Le Conseil demande aux employés municipaux d'essayer de trouver une façon pour étancher ça.

TUYAU DE 4' X 20'

La municipalité a remplacé un ponceau sur le chemin des Prairies Ouest afin d'en améliorer le drainage.

Suite à la réalisation de ces travaux, la municipalité dispose maintenant de 3 barres de tuyaux ondulés et usagés. Chaque barre mesure 4' x 20'. La municipalité n'en ayant pas besoin décide de les mettre en vente au plus offrant. Une annonce paraîtra dans le journal communautaire *L'Écho de St-François*.

TERRAIN DE TENNIS ET AUTRES

Monsieur François Létourneau avise les autres conseillers que dans la prochaine parution du journal *L'Écho* vont paraître deux offres d'emplois pour Les Loisirs.

- Responsable de la salle communautaire.
- Responsable du sous-sol.

Monsieur Létourneau avise le Conseil municipal que le conseil des Loisirs lors de sa dernière réunion a décidé de confier à partir de janvier 2004, les services de repas à des traiteurs. Les Loisirs ne s'occuperont que des réservations de salle.

Quant au terrain de tennis qui devait être transformé en surface multi-fonctionnelle, bien c'est reporté au printemps 2004. Pour cette année, les travaux vont se limiter à améliorer le drainage du terrain. L'asphalte et le revêtement en acrylique seront posés au printemps 2004.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à vingt-trois heures et cinq minutes.

Adoptée unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 octobre 2003, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
MARDI 2 SEPTEMBRE 2003 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE
SPÉCIALE DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2003**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 2 septembre 2003 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 15 septembre 2003 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 2 septembre 2003 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 15 septembre 2003 soient acceptés tels que déposés.

ACCEPTATION DES COMPTES D'OCTOBRE 2003

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES À PAYER - OCTOBRE 2003

Remboursement activités loisirs	523,30
Cercle des Fermières St-François, remb. factures	128,33
Bois traité S.C., 6 mcx pruche blanc (aqueduc)	350,41
Ministre Revenu, cotisation RRQ 2002 (cotisation insuffisante)	39,60
Claude Morin, remb. frais déplacement	77,20
Ultra Dépanneur St-François, essence	704,27

Comité d'embellissement, remb. factures	60,60
Les Concassés du Cap inc., collecte matières résiduelles août 2003	3 741,19
Hydro-Québec, électricité éclairage public août 2003	533,07
Claude Paré, remb. 1 bac vert	51,60
Yves Paré, remb. 2 bacs verts	103,20
Rosaire Blais, remb. 2 bacs verts.	103,20
Claude Morin, remb. frais déplacement	150,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	176,80
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	103,15
Telus Québec, service bureau, garage, Internet.	419,54
Soc. Canadienne des Postes, achat 600 timbres	331,27
Claude Morin, remb. frais déplacement 354km	141,60
Comité d'embellissement, remb. facture	46,00
Hydro-Québec, électricité	
Garage	237,92
Caserne incendie	132,23
Enseigne	35,92
Station pompage Morigeau	89,93
Parc Morigeau	50,43
Telus Mobilité, service cellulaire.	40,77
CSST, colloque inscription pompier	80,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 470 km.	188,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 101km	40,40
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	35,71
Daniel Blais, remb. frais déplacement.	16,00
Sylvain Lamonde, remb. frais déplacement	16,00
Ministre Revenu Québec, remise de septembre 2003	5 695,89
Revenu Canada, remise de septembre 2003	3 449,23
Régie Inter. Anse à Gilles, enfouissement vidanges sept. 2003	1 071,61
CARRA, remise de septembre 2003	295,24
La Fabrique, loyer octobre 2003 (bibliothèque)	166,67
Blocs de béton Montmagny, béton (compteur d'eau)	92,02
Boivin & Gauvin, agent d'extinction, cagoule, gants (incendie)	672,33

Brûleurs Pierre Carrier, nettoyage fournaies Maison de la Paroisse, garage, Centre des Loisirs	414,09
Bureautique Côte Sud, cartouche imprimante, contrat photocopieur, papeterie	342,47
Chantal Prud'Homme, honoraires suivi travaux aménagement	287,56
Comptoir d'Entraide, 2 sacs de linge (garage)	12,00
Construction B.M.L.:	
Asphalte.	712,79
Asphalte (site)	165,64 878,43
Construction S.R.B., sciage bordure granit (site)	171,81
Cytech Mercier, réparation éclairage de rue	143,01
Desjardins Sécurité financière, ass. collective octobre 2003	1 621,29
Desroches, huile chauffage	
Maison Paroisse	4,93
Diesel.	1738,25 1 743,18
Distribution A.B.R., matériel pompe	418,52
Éclairage Raymond, ampoules	23,35
Équiparc, mobilier urbain (site)	5 971,00
Équipement Sigma, vérifier pression hydraulique (niveleuse)	587,09
Excavations Chanel & Fils, location pelle (fossés, ponceau)	7 039,53
Fortier 2000 ltée, matériel ponceau	3 660,56
Fortin Sécurité Médic, pièces et accessoires (Garage)	37,82
Hydro-Québec:	
Électricité usine d'épuration	1887,89
Bi-énergie M. Paroisse	43,82
Électricité M. Paroisse	321,31
Électricité log. 536	82,09 2 335,11
Jacques & Raynald Morin, location pelle (Site)	414,09
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2003	70,00
Laboratoire Environnement,	
analyse eau potable et eaux usées	672,90
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.	130,39
Léonard Chabot, carte Telus (cellulaire)	28,76
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	25,90
Les Loisirs St-François, goûter soirée embellissement	237,00
Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore	851,19
L'Oie Blanche, avis public.	72,47

M.R.C. de Montmagny,	
Tonnage août	351,87
Livre Côte-du-Sud	490,00
Entente inspecteur municipal	4441,50
	5 283,37
Martin Mercier, réparation du pont	35 945,31
Michel Boissonneault,	
remb. frais déplacement + repas cours pompier	86,01
Ministre des Finances,	
2 ^e et dernier versement service Sûreté du Québec	65 542,00
Morin Isolation enr., matériel installation compteur d'eau	450,32
Motion Industries (Canada) inc.,	
pièces réparation camion Ford	875,25
Noram Experts-Conseils,	
honoraires surveillance travaux pont	2 894,03
Novicom 2000, batterie radio	110,42
Pagenet, service téléavertisseur	314,19
Paysage et Verdure, 12 sacs polymère (trottoir ardoise)	241,55
Philiass Blais,	
16 heures camion sans chauffeur + 4 heures camion	
avec chauffeur pour installation d'un ponceau	975,41
Pièce d'auto GGM, pièces:	
Machinerie	274,44
Ford 10 roues	82,22
	356,66
Praxair, location bouteilles	55,68
Propane GRG, propane	175,99
Réal Huot, grille regard, membrane géotextile (égout)	337,69
René Samson:	
Matériel électrique (ass. eaux)	31,35
Vérification générale des entrées électriques	581,63
	612,98
Scaphandre Autonome,	
vérification cylindre + achat cylindre usagé	201,28
Signo Tech inc., panneaux signalisation	1 137,21
Simon Grégoire, formation premiers répondants	92,00
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	
Voirie	73,32
Aqueduc	6,09
Ass. des eaux	21,29
Comité embellissement	55,25
Site	7,23

Ponceau	266,80	
Pav. Bédard	334,53	
Service incendie	16,56	781,07
Terrassement Joncas, location plaque vibrante		97,77
TY Moteurs, pièce et réparation débroussailleuse, scie à chaîne		81,51
Ultra Dépanneur St-François, essence:		
Voirie	116,68	
Service incendie	45,10	161,78
Unibéton, matériau granulaire (Site)		4 957,28
Yves Laflamme, remb. frais déplacement		172,00
TOTAL:		170 319,71

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

PACTE RURAL

La mise en œuvre du Pacte Rural vise à sensibiliser les citoyens et/ou divers comités locaux à amorcer des travaux de réflexion visant à susciter des projets structurants, répondant aux besoins identifiés par notre milieu.

Pour 2003, la municipalité dispose d'une enveloppe de 4 470\$ pour la réalisation de projets répondant aux critères et objectifs du Pacte Rural puisque chacune des municipalités de la MRC de Montmagny bénéficie d'une enveloppe établie après l'application de critères de répartition convenus et acceptés par les membres du conseil de la MRC de Montmagny.

Un comité de travail a été mandaté pour faire l'analyse des projets qui seront déposés dans le cadre du Pacte Rural. Ce dernier va siéger le 2^e mardi de chaque mois. D'ici la fin de l'année, les prochaines sessions auront lieu les 21 octobre, 11 et 26 novembre 2003.

Les projets soumis doivent avoir été choisis par la municipalité et avoir reçu l'appui du comité local.

Un formulaire de présentation de projet est remis à la municipalité.

BRUNCH POUR HOMMAGE À M. NORBERT MORIN

Le Conseil municipal a décidé de souligner à sa façon, l'important apport communautaire de M. Norbert Morin au sein de sa municipalité pendant plus de 25 ans.

Comment? En organisant un brunch qui aura lieu au Centre des Loisirs de St-François, dimanche le 23 novembre prochain. Des cartes seront mises en vente pour l'événement. Les profits de l'activité iront aux sports récréatifs de St-François (baseball, soccer, hockey, etc.).

SOUMISSION POUR SABLE ET SEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et de sel à 9% pour la saison 2003-2004.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

Unibéton
Martin Mercier inc.
Terrassements Joncas et Frères inc.
Les Constructions HDF inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en sable et en sel. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 6 octobre 2003, avant 16h00 pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le plus bas soumissionnaire est "Martin Mercier inc.". Par contre, sa soumission sur invitation a dû être rejetée parce qu'elle n'était pas conforme. La municipalité avait exigé un prix pour du sable et sel à 9% et "Martin Mercier inc." a présenté un prix pour du sable et sel à 6%. Dans ces circonstances, la municipalité n'a d'autres alternatives que de se tourner vers le deuxième plus bas soumissionnaire qui est "Unibéton".

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de "Unibéton" au prix de quinze dollars et vingt-quatre sous (15,24\$) taxes incluses, la tonne métrique livrée et onze dollars et soixante-dix-neuf sous (11,79\$) taxes incluses, la tonne métrique non livrée pour la fourniture en sable et en sel 9% pour la saison d'hiver 2003-2004.

QUE la qualité du sable avec sel 9% soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

SOUMISSION POUR HUILE À CHAUFFAGE

La Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2003-2004.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

Pétroles J.M.B. inc.
Les Pétroles Sonic
Les Huiles Desroches inc.
Ultrafort inc.
Les Pétroles Irving inc.
Pétrole Montmagny inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en huile à chauffage et diesel.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 6 octobre 2003, avant 16h, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est "Les Pétroles J.M.B. inc.".

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de "Les Pétroles J.M.B. inc." pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2003-2004;

Huile à chauffage	.3497 taxes incluses
Diesel	.5854 taxes incluses

QUE "Les Pétroles J.M.B. inc." desservent les besoins du garage municipal, de la Maison de la Paroisse et du Centre des Loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie par "Les Pétroles J.M.B. inc." à la municipalité à chaque changement de prix.

SOUMISSION POUR BÉLIER MÉCANIQUE

Depuis déjà quelques années, la municipalité fait des sillons dans les champs afin de diminuer la poudrierie dans les chemins. Aussi, a-t-elle demandé des soumissions sur invitation pour un taux horaire et un coût de transport pour chaque séance de travail auprès des entrepreneurs suivants:

Martin Mercier inc.

Les Constructions H.D.F. inc.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande d'un bélier mécanique.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 6 octobre 2003, avant 16h00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est Les Constructions H.D.F. inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de Les Constructions H.D.F. inc. pour effectuer sur appel des sillons dans les champs à un taux horaire de quatre-vingt-dix dollars (90,00\$) de l'heure;

QUE le coût du transport soit inclus au taux horaire;

QUE Les Constructions H.D.F. inc. fassent preuve d'une grande disponibilité;

QUE Les Constructions H.D.F. inc. s'en tiennent aux endroits que le responsable des travaux publics de la municipalité leur aura désignés;

QUE Les Constructions H.D.F. inc. soient très méticuleux dans leurs opérations afin de ne pas abîmer les champs des propriétaires.

DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande, pour l'hiver 2003-2004, des soumissions sur invitation pour le déneigement de l'Entrée Chamberland et du poste d'assainissement des eaux à Morigeau.

Les soumissionnaires invités sont:

Monsieur Aurèle Gendron
Monsieur Jacques Théberge
Monsieur Gilles Lamonde
Monsieur Jacques Blais

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 6 octobre 2003, avant 16h, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est M. Aurèle Gendron.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger l'Entrée Chamberland (autrefois la rue sans nom) et le poste d'assainissement des eaux à Morigeau pour un montant de six cents dollars (600\$) taxes en sus;

QUE l'Entrée Chamberland soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent de bonne heure;

QUE le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 2003-2004 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la municipalité;

QUE le devant des boîtes aux lettres au poste d'assainissement des eaux à Morigeau soit dégagé également tôt le matin.

SOUMISSION DENEIGEMENT RUE DU ROCHER ET SITE INSTITUTIONNEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande, pour l'hiver 2003-2004, des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher et du Site institutionnel.

Les soumissionnaires invités sont:

M. Gilles Lamonde
M. Jacques Théberge
M. Jacques Blais
M. Alphonse Marceau

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 6 octobre 2003, avant 16h00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est M. Gilles Lamonde.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue du Rocher et de tout le Site institutionnel pour la somme de

mille cinq cents dollars (1 500,00\$) taxes en sus.

QUE le soumissionnaire retenu s'en tienne rigoureusement aux spécifications qui apparaissent sur la demande de soumission sur invitation;

QU'une visite des lieux soit faite par le soumissionnaire retenu avant le début de l'hiver afin de bien mémoriser toutes les particularités qu'offre le Site institutionnel (clôture, lampadaires, arbres plantés, etc.) suite aux derniers travaux d'aménagement réalisés à l'été 2003.

SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT DES LOISIRS

Le secrétaire avise le Conseil municipal que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement aux Loisirs St-François.

Les soumissionnaires invités sont les mêmes que ceux pour le déneigement de la rue du Rocher et du Site institutionnel. Ils ont aussi jusqu'au 6 octobre 2003, avant 16h00, pour faire parvenir leurs soumissions.

Le secrétaire joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Suite au dévoilement des résultats, le soumissionnaire invité retenu est M. Gilles Lamonde.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Gilles Lamonde au montant de mille quatre cent soixante-quinze dollars (1 475,00\$) taxes en sus pour effectuer le déneigement 2003-2004 aux Loisirs de St-François tel que spécifié sur la soumission sur invitation.

ACHAT D'UN "CONTAINER" POUR LES LOISIRS

Les containers à déchets au Centre des Loisirs ne sont pas assez grands. Ils ne répondent pas au besoin, surtout pendant l'été. Il faudrait un 8 verges cubes. Le coût approximatif est de 1120\$.

CONSIDÉRANT QUE les containers à déchets actuels au Centre des Loisirs ne sont pas assez grands;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a cueillette des déchets non-recyclables qu'à tous les quinze (15) jours;

CONSIDÉRANT QUE pendant la saison du terrain de jeux, la situation est plus que problématique;

CONSIDÉRANT QU'il faut, l'hiver, mettre le container à déchets actuel devant le Centre des Loisirs (à cause de la patinoire) pour que le camion puisse le cueillir et qu'il n'est pas très esthétique pour le voisin immédiat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son consentement pour faire l'acquisition d'un container à déchets de 8 verges cubes pour le Centre des Loisirs.

PRÉSENTATION DE LA FACTURE POUR RÉPARATION AU PONT

La réparation du pilier sud du pont de la Montée Morigeau est terminée. Le secrétaire vous présente la facture des travaux. Elle se chiffre à 31 250\$ avant taxes, telle que la soumission acceptée le 4 août 2003.

À titre informatif, le secrétaire signale au Conseil qu'il est en attente des honoraires de NORAM qui était chargé de surveiller les travaux. Lorsqu'ils seront connus, le secrétaire va acheminer au ministère de la Sécurité publique une demande d'aide financière.

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

Présentation au Conseil des honoraires professionnels de la firme "Lavery de Billy S.E.N.C." pour les services rendus dans le dossier des équipements supralocaux depuis le 27 juin 2003 jusqu'au 28 août 2003.

La part de la municipalité s'élève à: 152,54\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser la somme de cent cinquante-deux dollars et cinquante-quatre sous (152,54\$) en honoraires professionnels à la firme "Lavery de Billy S.E.N.C." pour des services rendus dans le dossier des équipements supralocaux depuis le 27 juin 2003 jusqu'au 28 août 2003.

Monsieur le Maire ajoute, pour le public présent à la séance, que les avocats représentant les deux parties dans ce dossier des équipements supralocaux se sont retirés pour l'instant à leurs demandes.

Très bientôt, les intéressés vont se réunir afin de trouver si possible une entente qui pourrait convenir aux deux parties.

BARRAGE MORIGEAU ET DE L'AQUEDUC – PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'ANNÉE 2003

C'est la firme "Noram Experts-Conseils inc." qui a préparé, à la demande de la municipalité, le plan préliminaire de mesures d'urgence afin de répondre aux exigences de la Loi sur la sécurité des barrages.

La Loi dit aussi qu'en plus des études déposées, il faut faire un suivi de l'état des barrages.

	2003	2004	2005	2006
Visite de reconnaissance	Municipalité	"	"	"
	3 fois/année	"	"	"
Inspection régulière	Technicien	"	"	"
	3 fois/année	"	"	"
Inspection statuaire	Ingénieur	-	-	"
	1 fois/année	-	-	1 fois/année
Coût/barrage	1 800\$	1 200\$	1 200\$	1 800\$

Note: Le coût forfaitaire est de 600\$/visite pour l'ingénieur et de 400\$/visite pour le technicien.

Les inspections du technicien et de l'ingénieur pour l'année 2003 devraient se faire au cours du mois de septembre.

Le Conseil demande au secrétaire de contacter la firme "Noram Experts-conseils inc." et de leur signifier que l'année 2003 étant très avancée, peut-être qu'une seule inspection régulière et une inspection statutaire suffiraient.

Le programme régulier de surveillance pourrait reprendre en 2004.

ÉCLAIRAGE DE LA 4^E RUE EST ET DE LA 5^E RUE EST

L'Office municipal d'habitation de St-François a tenu une réunion le 9 septembre 2003. Il a été discuté de l'éclairage de la 4^e Rue Est et de la 5^e Rue Est. Actuellement, il n'y a qu'un luminaire de rue dans la 4^e Rue Est et aucun dans la 5^e Rue Est.

Pourquoi? Parce que ce sont les lampadaires en avant des édifices à logements modiques qui éclairaient cette portion de chemin. Lesdits lampadaires sont désuets et les lumières sont constamment brûlées. Les résidents s'en plaignent régulièrement.

Aussi, le conseil de l'O.M.H. demande à la municipalité de prendre sous sa responsabilité l'éclairage de la 4^e Rue Est et de la 5^e Rue Est, dans la section où sont situés les édifices de l'Office d'habitation, au même titre que sur la 3^e Rue Est et toutes les autres rues de la municipalité.

ATTENDU QU'il est vrai que les lampadaires actuels qui desservent les édifices à logements modiques sur la 4^e Rue Est et la 5^e Rue Est sont constamment défectueux;

ATTENDU QUE les locataires qui résident à ces endroits se plaignent souventes fois que les lieux sont mal éclairés, donc moins sécuritaires;

ATTENDU QUE le remplacement des ampoules de ces lampadaires est difficile étant donné leur hauteur;

ATTENDU QU'à l'époque où ont été érigés les bâtiments à logements modiques (1979), la 4^e Rue Est s'arrêtait devant le bloc et n'allait pas plus loin, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui car il s'est ajouté d'autres constructions;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour que le secrétaire fasse les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec en vue d'un ajout d'un luminaire de rue sur la 4^e Rue Est et d'un autre sur la 5^e Rue Est.

ENTENTE EN SÉCURITÉ INCENDIE

La Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été demandée par la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour les couvrir en protection incendie en début d'année 2003.

Un projet d'entente a été présenté aux deux parties pour fin d'acceptation le 28 mai 2003. Ce dernier n'a pas encore été signé. Pourquoi? Parce qu'une des exigences de la Municipalité de Saint-François pour protéger la Municipalité de Saint-Pierre n'était pas rencontrée. Saint-François voulait absolument que 4 pompiers de Saint-Pierre s'intègrent à la brigade de Saint-François.

Jusqu'à tout dernièrement, il n'y en avait que deux. C'est ce qui retardait la signature. Tout

dernièrement, le chef pompier de Saint-François a rencontré 5 pompiers de Saint-Pierre pour leur expliquer les exigences minimales qu'ils auraient à rencontrer. Suite à cette rencontre fructueuse, l'attitude des pompiers de Saint-Pierre a changé. Ils ont été rassurés et ils seraient prêts à intégrer le corps de pompiers de Saint-François tout en acceptant de continuer à suivre des cours de formation.

Suite à ce déblocage, est-ce que le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de signer l'entente relative à l'organisation d'un service de protection contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud?

Le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prêt à signer l'entente en matière de protection incendie avec Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à signer l'entente relative à l'organisation d'un service de protection contre l'incendie avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud aussitôt que celle-ci transmettra:

Le nom des pompiers actuellement à l'emploi de Saint-Pierre qui deviendront des pompiers de Saint-François (voir article 8 de l'entente). Cette exigence doit apparaître en Annexe D.

Saint-Pierre doit fournir à Saint-François un inventaire de leur équipement en sécurité incendie. Cet inventaire doit apparaître en Annexe F. Elle va servir à déterminer l'équilibration des immobilisations (voir Annexe E de l'entente).

À l'article 8 de l'entente, la Municipalité de Saint-François veut ajouter la clause suivante:

“À la signature de l'entente, la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à fournir en tout temps un minimum de 4 pompiers provenant de Saint-Pierre. En deçà de 4 pompiers, la Municipalité de Saint-Pierre a l'obligation de tout faire en son pouvoir pour rencontrer dans les plus brefs délais ce nombre exigé de 4 pompiers. La durée du délai n'est pas inscrite car la Municipalité de Saint-François se réserve le droit de juger si les démarches de Saint-Pierre pour trouver un nouveau pompier provenant de chez eux sont sérieuses.”

QUE ladite entente, après avoir été signée par les deux parties, pourrait entrer en vigueur le premier janvier 2004.

BÂTIMENTS DE 30 ANS ET PLUS (À titre informatif)

L'assureur de la municipalité demandait de faire inspecter les installations électriques de tous les bâtiments de plus de 30 ans (Centre des Loisirs, Maison de la Paroisse, Pavillon Pierre-Laurent Bédard, remise à côté de la Maison de la Paroisse et le bâtiment de la piscine).

Ça a été fait. Quelques anomalies avaient été repérées lors de la première visite. Elles ont été corrigées par René Samson inc. le 24 septembre dernier.

Le secrétaire est en attente de l'attribution de conformité du maître électricien. Lorsqu'il l'aura, il l'acheminera aux assureurs.

Par la même occasion, le secrétaire avisera l'assureur que des travaux de réparation ont été faits au pont de la Montée Morigeau et aux ponts sur le chemin de l'Aqueduc.

Le secrétaire avise le Conseil municipal que le rapport du maître électricien a été envoyé aux assureurs.

Le secrétaire avise également le Conseil que le rapport concernant l'inspection des ponts sur le territoire a été acheminé aux assureurs.

CERTIFICATION DES OPÉRATEURS EN EAU POTABLE

L'article 44ii du Règlement sur la qualité de l'eau potable établit qu'Emploi-Québec est responsable de la certification de tous les opérateurs de systèmes de production et de distribution de l'eau potable qui ne sont pas titulaires d'un diplôme ou d'une attestation en matière d'assainissement ou de traitement des eaux de consommation.

Afin de faire reconnaître la compétence des opérateurs par Emploi-Québec, ceux-ci devront obligatoirement suivre une formation préalable (formation technique préparatoire à l'apprentissage en milieu de travail) ainsi que la formation en milieu de travail.

Dans un premier temps, les formations seront offertes de septembre à décembre 2003 dans les 6 régions suivantes: Capitale Nationale, Mauricie, Estrie, Chaudière-Appalaches, Laurentides et Centre du Québec. En ce qui concerne les autres régions, les formations seront offertes à compter de janvier 2004.

Les formations préalables s'adresseront d'abord à:

L'opérateur de station avec captage d'eau souterraine et désinfection au chlore (P4a)

L'opérateur de réseau de distribution (P6a)

Le préposé à l'aqueduc (P6b)

Concernant la formation préalable des autres types de postes (P1, P2, P3a, P3b, P4b, P5a, P5b) une formation ultérieure suivra.

Situation actuelle de St-François:

Opérateur de réseau de distribution: Profil 6a – Fernand Bélanger

Préposé d'aqueduc: Profil 6b – Claude Morin

Besoin de former au moins 2 apprentis et cette formation doit se faire par un compagnon.

Situation future de Saint-François:

Opérateur de l'usine de filtration: Profil 5a

Besoin d'un diplômé.

La municipalité ne dispose pas parmi son personnel actuel de gens habiletés à faire du compagnonnage. Il va falloir recourir aux services de quelqu'un.

Le secrétaire présente aux élus un tableau (Annexe II) où l'on peut voir l'estimation de la durée et des coûts de la formation des établissements scolaires.

Exemple pour St-François:

Fernand Bélanger: Profil 6a

Claude Morin: Profil 6b 77 heures de formation (11 jours) pour des apprentis

Il en coûte ± 130\$/participant par journée de formation.

Le Conseil municipal décide d'attendre pour le moment. Il ne veut pas prendre de décisions trop hâtives parce que la municipalité est engagée dans un processus de construction d'une

usine de filtration prévue pour 2005.

ANNONCE D'INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

Lundi le 29 septembre dernier, Infrastructures-Québec annonçait à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une aide financière de 3 646 985\$ s'appliquant à un coût maximal admissible à cette fin de 7 293 970\$, pour la réalisation du projet "Intégration des infrastructures d'approvisionnement d'eau potable des municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre".

Infrastructures-Québec jumelait à cette annonce une liste des travaux admissibles à cette subvention. Évidemment, c'est une proposition et la municipalité a 60 jours pour faire connaître par résolution les suites qu'elle entend y donner. À défaut de réponse à l'intérieur de ce délai, Infrastructures-Québec se réserve le droit d'affecter le montant de l'aide financière offerte à la Municipalité de Saint-François à d'autres projets.

Par contre, si la municipalité accepte par résolution cette proposition, Infrastructures-Québec va acheminer deux exemplaires du protocole d'entente ayant pour objet d'établir les modalités d'engagement entre les deux parties.

Le secrétaire remet aux élus une copie où l'on peut prendre connaissance de la description sommaire des travaux admissibles à Infrastructures-Québec. Il remet également une copie de la résolution qui doit être envoyée à Infrastructures-Québec. Est-ce qu'elle convient au Conseil municipal?

La municipalité a 60 jours (à partir du 29 septembre) pour faire connaître par résolution à Infrastructures-Québec si elle accepte la proposition.

Le Conseil veut bien prendre connaissance de la description sommaire des travaux admissibles. Donc, à la prochaine séance régulière (prévue pour le 3 novembre 2003), la municipalité aura à décider par résolution si oui ou non elle accepte la proposition d'aide financière du Conseil d'administration d'Infrastructures-Québec.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

À ce temps-ci de l'année, c'est le renouvellement de l'adhésion à l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour l'année 2004. Le coût per capita est resté le même, soit 0,15\$. Pour une population à Saint-François de 1 600 habitants, cela représente une somme de 240\$ avant taxes.

Le secrétaire remet aux élus une copie du texte (s'ils sont d'accord) qui va paraître dans le guide touristique 2004. Évidemment, si vous désirez faire des ajouts, il y aura des frais.

Le Conseil municipal décide de ne rien ajouter au texte qui va paraître dans le guide touristique 2004.

CONSIDÉRANT QU'il y a un grand nombre d'emplois qui sont créés grâce à l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT QUE des gens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud oeuvrent dans le domaine touristique;

CONSIDÉRANT QUE l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches est une fenêtre formidable pour promouvoir le tourisme sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-

Sud accepte d'adhérer à l'Association touristique de Chaudière-Appalaches pour 2004 selon la tarification proposée, c'est-à-dire: 0,15\$ per capita, ce qui représente pour la municipalité une somme de deux cent quarante dollars (240\$) taxes en sus.

REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT (À TITRE INFORMATIF)

La municipalité a contracté un emprunt de 2 497 000\$ pour la réalisation de l'assainissement des eaux en 1999 (règlement no 157-1999). Ce règlement est d'une durée de 20 ans. Le Gouvernement subventionne pour une part de 85% dans ce dossier de l'assainissement. À tous les cinq (5) ans, il y a un refinancement de l'emprunt. Le financement actuel échoit le 12 janvier 2004. Le solde à refinancer s'élève maintenant à 2 096 000\$. Des démarches vont être entreprises auprès des différentes institutions financières afin d'obtenir les meilleurs taux d'intérêt. Ce soutien technique est offert par le service du financement municipal.

À titre informatif, le secrétaire remet aux élus un échéancier concernant le remboursement de cet emprunt.

VARIA

COLLECTE DE PNEUS

Le secrétaire demande au Conseil municipal s'il est d'accord pour que soit organisée, cet automne, une collecte de pneus. La dernière a eu lieu en 2000. Le Conseil est d'accord pour qu'il y en ait une en 2003. Les contribuables seront avisés par voie de circulaire.

NETTOYAGE DE PONCEAUX

Il en avait déjà été question le mois dernier. Le Conseil est toujours du même avis. Étant donné que ça n'arrive pas souvent dans une année, le Conseil est d'accord pour l'utilisation du camion autopompe pour nettoyer les ponceaux.

Le Conseil municipal, lors de ces occasions spéciales, demande au chef pompier d'aviser les municipalités avoisinantes de couvrir Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pendant la durée des opérations de nettoyage.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et quarante minutes.

Adoptée unanimement

Pierre Jean, Maire

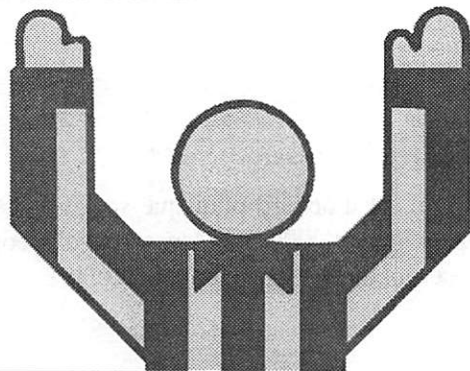
Yves Laflamme, Sec.-très.

Les Loisirs recherchent des équipements récréatifs

Les Loisirs St-François sont à la recherche d'équipements récréatifs tels que :

- table de ping-pong,
- table de billard,
- baguettes de billard,
- équipements de gardien de but,
- jeux de hockey sur table
- et autres équipements pour amuser les jeunes.

Contactez-nous si vous avez en main de tels équipements: 259-2454



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

**Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc Suivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

JB

la nouvelle
**GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ**

**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: **259-2628**

Licence RBQ
8000-1316-58

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

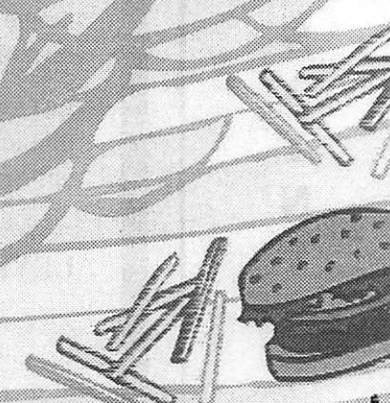
ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: **418-259-7700**
Sans frais: 1 800 463-4877





Derniers moments de la saison!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447



Petites annonces

SERVICE D'AIDE AUX DEVOIRS

Service d'aide aux devoirs et aux leçons pour les enfants du primaire. Contactez Lucie au 259-2291.

.....

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

.....

À VENDRE

Poêle électrique combiné avec fournaise à l'huile Bélanger. Fournaise à l'huile seule. Idéal pour chalet. Tél. 259-2454

.....

LOGEMENT À LOUER

4 1/2 (2^e étage) situé au 538 chemin St-François Ouest (à côté de la Maison de la Paroisse). 230\$/mois, non chauffé, non éclairé. Endroit paisible situé dans un environnement historique. Idéal pour quelqu'un qui aime la tranquillité. Contactez Yves Laflamme au bureau municipal au 259-7228. Visite du logement possible sur rendez-vous.

.....



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98



ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

La prévention et le traitement de la dépression

Plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre pour aider à prévenir un état dépressif ou à surmonter la dépression. Dans l'ensemble, une bonne hygiène de vie et un bon réseau social peuvent contribuer à la prévention et à la guérison de l'état dépressif.

Les petits trucs de tous les jours

- Considérer chaque événement comme une occasion d'apprendre et de grandir.
- Remettre en question son point de vue pessimiste.
- Parler aux gens autour de soi. Ne pas avoir honte de dire ce que l'on ressent. De cette façon, l'entourage est plus en mesure d'apporter son aide.
- Planifier des activités agréables.
- Ne pas s'isoler.
- Fuir les situations ou les personnes qui nous empoisonnent l'existence.
- Tenter de régler ou de mettre de l'ordre dans les situations financières instables.
- Réduire le stress au minimum.
- Se coucher tôt et tenter de garder le même rythme le plus possible.
- Faire attention aux excitants comme le café et la cigarette, particulièrement avant d'aller au lit.
- Réduire au minimum la quantité d'alcool consommée.
- Cultiver son sens de l'humour.

Si des interrogations sur des problèmes d'humeur se présentent, le pharmacien est le professionnel de la santé le plus facilement accessible. Il lui sera possible de donner de l'information et de guider vers les ressources les plus appropriées.

C'est aussi le pharmacien qui peut aider à gérer les médicaments et leurs effets.

N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



Fonds Desjardins – Investissement par versements périodiques



Semer tôt, récolter gros



Desjardins

1 800 CAISSES
www.desjardins.com

De bonnes habitudes, c'est payant

Prendre de bonnes habitudes, ça vaut aussi pour la santé financière. L'investissement par versements périodiques Fonds Desjardins constitue un outil puissant en matière d'investissement. Un montant minime investi chaque mois peut vous donner les moyens de réaliser vos rêves les plus chers.

Retenez bien ces trois mots: simple, accessible, efficace.

Simple

Vous investissez par un virement prélevé directement de votre compte de caisse. Pas de souci, pas d'oubli; tout s'effectue automatiquement, plus besoin d'y penser!

Accessible

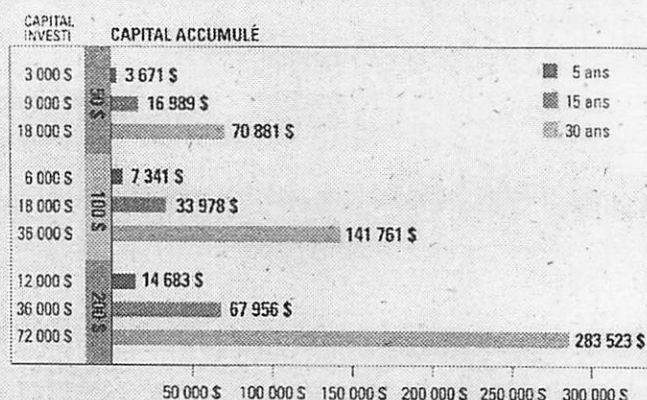
Vous déterminez le montant et la fréquence de vos versements (à la semaine, aux deux semaines, au mois, etc.) selon l'évolution de votre situation financière. Et si un retrait devait être effectué, l'argent serait disponible dans les jours suivants!

Efficace

Vous investissez régulièrement et vos placements se bonifient par le rendement qu'ils procurent.

Des chiffres convaincants

Investissement mensuel avec un rendement de 8 %



**L'avenir appartient à ceux
qui sèment tôt**

On n'aura jamais dit aussi vrai! Laissez le temps travailler pour votre argent et voyez combien vous économisez en prenant la décision maintenant d'investir par versements périodiques. Constatez-le par vous-même!

VERSEMENTS MENSUELS

Objectif: épargner 526 044 \$* à 65 ans

Scénarios d'accumulation:

Âge du début de la cotisation	Versement mensuel requis
20 ans	100 \$
35 ans	354 \$
45 ans	894 \$
55 ans	2 877 \$

*À 8 % de rendement



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud